



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E102128

VALABLE JUSQU'AU 28/11/2026

ÉDITÉ LE

03/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1997

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 24/09/2020
164 300

Raison sociale : PETITEAU

5 RUE DU PATIS
49124 SAINT-BARTHELEMY-D'ANJOU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS RCS 411186679

Siret : 411 186 679 00022

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 4905110 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :

GENERALI IARD AU 359 329

Assurance Responsabilité Civile :

GENERALI IARD AU 359 329

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Téléphone : 02 41 31 22 40

Fax :

Portable : 0604678068

Site Internet : www.petiteau-energies.fr

E-mail : bfouche@petiteau-renovation.fr

Responsabilité légale :

LELO (820 703 049) / PETITEAU CHRISTINE DIRECTRICE GENERALE / PETITEAU CEDRIC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	25/03/2026
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	27/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	25/03/2026

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.